



Existe il plusieurs commissions rogatoires dans meme dossier

Par **uveira**, le **27/01/2010** à **22:33**

Bonjour, Une plainte est déposée le 3 novembre 2005. Une commission rogatoire est demandée le 21 mai 2006 et une nouvelle commission rogatoire est demandée le 16 octobre 2008 ; est-ce que cela veut dire que le dossier était classé sans suite entre le 21 mai 2006 et le 16 octobre 2008. Suite à une commission rogatoire y a t'il toujours une décision de rendue ou peut il y avoir plusieurs commissions rogatoires à la suite concernant le meme dossier. Merci pour votre réponse. Cordialement.